



Les produits AOP et IGP en campagne !

Si les abréviations AOP et IGP vous parlent peu, le Beurre et le Jambon d'Ardenne, le Fromage de Herve ou encore le Pâté gaumais doivent davantage émoustiller vos papilles. Ces spécialités régionales d'excellence bénéficient de labels européens d'appellation d'origine (AOP) et d'indication géographique (IGP) protégées. Elles seront à l'honneur durant les 4 prochaines semaines, lors d'une campagne de promotion à l'initiative de l'Agence wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité (APAQ-W), en collaboration avec la Cellule d'appui aux indications géographiques (CAIG).

Véritables porte-drapeaux de Wallonie, les produits AOP et IGP garantissent une qualité et une authenticité. Au nombre de 6 dans le sud du pays, ces produits ont parcouru un long chemin administratif avant de pouvoir apposer ce signe de reconnaissance de qualité supérieure : le Beurre d'Ardenne (AOP 1996), le Fromage de Herve (AOP 1996), le Jambon d'Ardenne (IGP 1996), le Pâté gaumais (IGP 2001), le Vin des Côtes de Sambre et Meuse (AOP 2004), le Vin de Pays des Jardins de Wallonie (IGP 2004), le Crémant et le Vin mousseux de qualité de Wallonie (AOP 2008) et, enfin, la Plate de Florenville (IGP 2015).

En série

C'est tout d'abord au fil d'un feuilleton, qui paraîtra dans la presse quotidienne **ces mercredis 20 et 27 septembre, ainsi que les 4 et 11 octobre**, que les consommateurs auront l'occasion d'apprendre ou réapprendre les spécificités de ces produits labellisés. Ainsi, à tour de rôle, Fromage de Herve et Beurre d'Ardenne seront présentés en détail, suivis du Jambon d'Ardenne et du Pâté Gaumais ; de la Plate de Florenville et des Vins et Crémants de Wallonie enfin, pour arriver à son comble avec la **Fête bien connue de la pomme de terre qui se déroulera à Florenville le**

dimanche 15 octobre.

Pour rappel, l'**appellation d'origine protégée**, créée en 1992 par l'Union européenne, désigne les produits "**dont la production, la transformation et l'élaboration doivent avoir lieu dans une aire géographique déterminée avec un savoir-faire reconnu et constaté**".

L'**indication géographique protégée** singularise, quant à elle, **les produits pour lesquels il existe un lien géographique au moins à l'un des stades de production, préparation ou transformation.**



Un catalogue des produits

La campagne de promotion des produits AOP et IGP se prolongera par la **sortie d'une brochure** présentant en détail l'ensemble de ces produits qui fleuront bon la tradition, les racines et le talent. Au travers de la mise en évidence de ces appellations, ce sont le savoir-faire des producteurs et l'image de notre région qui sont mises à l'honneur!

80 paniers labellisés à gagner

Chaque semaine, à partir de ce jour, un **concours** est organisé sur le site www.lavenir.net/produitswallons. Les participants ont ainsi l'opportunité de remporter **20 paniers** d'une valeur de 50 € composés uniquement de produits labellisés AOP et IGP. Ceux-ci seront offerts dès le 15 octobre, à l'issue de la série.

Bonne chance à toutes et tous !

Vanessa Poncelet

Service Presse

081/33 17 03

0472/84 56 82

v.poncelet@apaqw.be

Grégory Salemi

Promotion des produits AOP et IGP

081/33 17 14

g.salemi@apaqw.be



Agence Wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité

Avenue Comte de Smet de Nayer, 14

5000 Namur

www.apaqw.be

[f AgricultureWallonie](https://www.facebook.com/AgricultureWallonie)

[@APAQ_W](https://twitter.com/APAQ_W)

[YouTube APAQ-W](https://www.youtube.com/APAQ-W)